

7BDM

Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 33 chemin du grand quist
34300 AGDE

Société en cours de formation

NOMINATION DE LA PREMIERE GERANCE

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE
ET LE 15 avril

Les soussignés :

- Monsieur Patrick MARHUENDA
- Monsieur Brice MARHUENDA
- Monsieur David MARHUENDA

Agissant en qualité d'associés de la société, se sont réunis à l'issue de la signature des statuts pour désigner la première gérance de la société, conformément aux dispositions de l'article 18 des statuts de ladite société.

A cet effet, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

I - NOMINATION DE LA GERANCE

Les soussignés nomment en qualité de gérant de la société :

Monsieur Patrick MARHUENDA, né le 19 février 1962 à KOUBA (ALGERIE),
demeurant 33 chemin du grand quist, LE GRAU D'AGDE, 34300 AGDE, de
nationalité française,
Marié à Madame Sandrine BERAL en la mairie de AGDE, le 08 juillet 1995 sous le
régime de la séparation de biens selon acte reçu par Maître BOURJADE, Notaire à
AGDE, le 19 mai 1995

Patrick MARHUENDA déclare accepter les fonctions de gérant qui viennent de lui être
confiées et affirme n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité
ou interdiction susceptibles de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II - POUVOIRS DE LA GERANCE

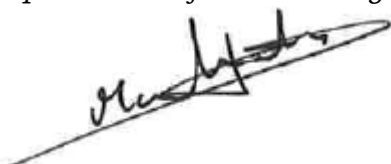
La gérance exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au titre III des statuts sociaux.

III - REMUNERATION DE LA GERANCE

Compte tenu de leurs fonctions, les gérants pourront avoir droit à une rémunération, laquelle serait alors fixée au cours d'une prochaine délibération des associés. Il aura droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Monsieur Patrick MARHUENDA

« Bon pour Acceptation des fonctions de gérant »



Monsieur Patrick MARHUENDA

Associé



Monsieur Brice MARHUENDA

Associé



Monsieur David MARHUENDA

Associé

